



Peut on modifier une pension alimentaire

Par **elise**, le **17/01/2010** à **16:10**

Bonjour,

depuis notre divorce je paie une pension pour mes deux filles, normal. j'ai refait ma vie avec une femme qui à deux enfants et ne touche pas de pension car son ex est insolvable.

mon ex femme a refait sa vie ils ont deux salaires. pour voir mes filles je fait 800 km par mois, donc beaucoup de frais.

voilà ma question financièrement je n'y arrive plus du tout, je ne vois pas comment m'en sortir et je veux voir mes filles. que puis-je faire??????

help

Par **Marion2**, le **17/01/2010** à **22:09**

Bonsoir,

Saisissez en courrier recommandé AR le Juge aux Affaires Familiales auprès du Tribunal de Grande Instance dont dépend le domicile de votre ex-épouse.

Un avocat n'est pas nécessaire.

Bon courage.